

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2543 - JEUDI 25 FÉVRIER 2016



Ban Ki-moon prononçant son allocution à l'ouverture des travaux

Conférence sur les investissements du secteur privé

Plaidoyer en faveur de l'intégration des économies dans les Grands lacs

Joseph Kabila a déclaré à l'ouverture des travaux, le 24 février, que la pauvreté était le « grand ennemi » de la région des Grands lacs, en crise depuis plus de vingt ans. Tout en saluant les « efforts qui ont été fournis dans le sens de recréer la confiance entre les États de la région », le président de la République a notamment plaidé pour « l'intégration » des économies des pays de cette partie de l'Afrique subsaharienne.

Pour sa part, Ban Ki-moon a mis une emphase particulière sur la nécessité de fonder le développement économique et social sur des bases stables et promouvoir la « bonne gouvernance et un État de droit ». Pour briser le cycle de violence et conflits qui endeuillent la région, le secrétaire général de l'ONU estime, en effet, qu'il ne suffit pas de régler le problème de sécurité, mais plutôt de s'atteler aux causes profondes en proposant une bonne gouvernance.

Page 12

Interview

Tony C. Bolamba : « Je ne suis pas candidat gouverneur par ambition personnelle »

Dans un entretien à bâtons rompus avec les Dépêches de Brazzaville, le président du Mouvement pour le Congo livre les grands traits de son programme de gouvernance pour le développement de l'Équateur. Postulant à la tête de cette province, il sollicite le suffrage des députés provinciaux tout en appelant à leur sens élevé de patriotisme afin que le 26 mars prochain, seules les idées triomphent en lieu et place des considérations partisans et mercantiles.

Il croit que l'Équateur peut, si les secteurs porteurs prioritaires (santé, éducation, agriculture, infrastructures, etc.) sont bien cadrés, s'autofinancer. Sur les 75% des recettes rétrocédées par l'exécutif national, constate-t-il, plus de 60% sont affectées dans des dépenses de souveraineté et seulement 15% aux secteurs prioritaires. Élu gouverneur, il promet d'inverser la tendance.

Page 12



Tony Bolamba

SAISIE D'IVOIRES À KINSHASA

Un plaidoyer pour des sanctions exemplaires et conformes à la loi

La conférence de presse tenue conjointement, le 23 février, dans les locaux de WWF par les représentants de l'Usaid, de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), du WWF et de Traffic, a constitué une sonnette d'alarme signalant le danger que court l'éléphant de la RDC en particulier et de toute l'Afrique en général. Ces différentes institutions s'attendent à l'application des sanctions exemplaires et conformes à la loi afin de décourager le braconnage et le commerce de l'ivoire.

Entre-temps, l'Usaid, à travers son Programme régional pour l'environnement en Afrique centrale (Carpe) va allouer plus de fonds pour la surveillance de l'application stratégique des lois et de l'équipement des éco-gardes dans les zones protégées du Bassin du Congo, et l'appui aux parcs, aux procureurs et aux juges pour arrêter les criminels et s'assurer qu'ils sont sanctionnés.

Page 13

JEUX OLYMPIQUES

Rosa Keleku va représenter le taekwondo de la RDC à Rio

La taekwondoïne Rosa Keleku Lukusa (-49 kg) s'est qualifiée pour les 33es Jeux Olympiques prévus en été 2016 à Rio au Brésil. La jeune Congolaise a obtenu ce sésame au terme du tournoi qualificatif pour ces olympiades organisé le 6 et 7 février à Agadir au Maroc. Avant de gagner la médaille d'or du tournoi, Rosa Keleku a éliminé successivement la Togolaise Sofonke en quart de finale, l'Éthiopienne Chiffra Nardos et la Capverdienne Andrade Maria en finale.

Cette qualification relève d'un exploit pour le pays dont la dernière qualification aux Jeux Olympiques remonte en 1996, soit vingt ans, lorsque la sélection nationale de basket-ball s'était rendue à Atlanta aux États-Unis. Le bilan de la RDC à ce tournoi d'Agadir est de neuf médailles dont quatre en or, quatre en bronze et une en argent.

Page 13

ÉDITORIAL

Alarme

Ce cri d'alarme s'adresse à ceux, de plus en plus nombreux, qui lisent chaque matin les journaux comme le notre dans leur forme imprimée ou électronique. Il résulte du constat selon lequel l'explosion des réseaux sociaux sur le web s'accompagne d'une désinformation qui s'accroît au fil des jours et que seuls les professionnels de l'information peuvent combattre. Résumé en quelques mots il peut ainsi s'exprimer : vous qui surfez sur le « net » pour saisir et comprendre ce qui se passe autour de vous ne prenez pas pour argent comptant ce qui circule sous les formes les plus diverses dans ce monde dématérialisé ; vérifiez la réalité des faits auprès de ceux et celles dont le métier consiste à surveiller l'actualité heure par heure, jour après jour.

Certes nous ne sommes pas infaillibles et parfaits dans la recherche de l'information qui constitue le cœur de notre métier, mais les règles que nous appliquons dans le traitement de l'actualité garantissent à ceux qui nous lisent que le phantasme, la désinformation, l'illusion ne se substitueront pas à la quête de la vérité dans l'observation du quotidien. S'il nous arrive de commettre des erreurs dans cette surveillance de l'actualité la règle que nous nous imposons est de les reconnaître publiquement par des « mises au point » ou des « droits de réponse » publiés en bonne place dans nos colonnes.

Si nous croyons nécessaire d'écrire ce qui précède ici et maintenant c'est parce qu'à l'approche de l'échéance majeure que constitue l'élection présidentielle les « informations » les plus farfelues, mais aussi les plus manipulatoires commencent à circuler sur le web. Le plus souvent accompagnées de photos qui sont sans lien avec les « faits » rapportés, elles visent à créer un climat d'incertitude, voire même de crainte, qui lui-même perturbera le processus engagé pour renouveler nos institutions. Nous en avons eu un exemple précis dans les dernières heures lorsque des rumeurs aussi absurdes qu'infondées ont circulé sur les réseaux sociaux à propos de tensions existantes entre l'Angola et le Congo à propos de l'enclave du Cabinda.

Plus que jamais, vous qui suivez avec attention l'actualité de votre pays, de notre pays faites confiance à ceux dont le métier est d'observer. Ils ne nous trahiront pas.

Les Dépêches de Brazzaville

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

L'IPPRC soutient la candidature du président sortant

L'Initiative populaire pour un nouveau citoyen (IPPRC) a organisé le 20 février au ministère des Affaires étrangères et de la coopération, un meeting en salle pour soutenir le candidat de la majorité présidentielle, Denis Sassou N'Guesso.

Cette rencontre présidée par le président de l'ex-Initiative populaire pour le référendum constitutionnel, devenue aujourd'hui Initiative populaire pour un nouveau citoyen, tout en gardant le sigle IPPRC, Jean Philippe Ngakosso, a regroupé les délégués des douze départements du pays ainsi que ceux de la diaspora. En effet, dans leurs déclarations respectives, les délégations de la Sangha, de la Cuvette, de Pointe-Noire/Kouilou ainsi que celle de la diaspora, ont assuré le candidat Denis Sassou N'Guesso de leur soutien massif à l'élection présidentielle du 20 mars prochain.

S'exprimant devant la foule qui a pris d'assaut l'auditorium du ministère des Affaires étrangères, en présence des invités venus, entre autres, de la France, le président de l'IPPRC a indiqué que son organisation était à la croisée des chemins à un mois du scrutin présidentiel. « L'IPPRC est à la croisée des chemins parce qu'il faut éviter à notre pays un saut vers l'inconnu. Éviter de livrer le Congo à toutes les funestes aventures. Il s'agit aujourd'hui de réunir nos énergies pour projeter, tous ensemble, notre pays vers un avenir aussi prometteur que maîtrisé », a déclaré Jean Philippe Ngakosso.

Il a aussi souligné la nécessité de préserver le Congo du naufrage puisqu'il s'est engagé sur le chemin de l'émergence



Jean Philippe Ngakosso ; crédit photo Adiac

économique et du mieux-être de la population. Le président de l'IPPRC, par ailleurs directeur du cabinet du ministre de la Santé et de la population a également dénoncé des actions et paroles porteuses de lourdes menaces proférées par certains hommes politiques congolais. « Face à ceux qui choisissent de précipiter notre pays dans l'abîme des incertitudes de l'insécurité et de l'instabilité, nous avons préféré, sans la moindre hésitation, faire le choix de la raison. Notre candidat, Denis Sassou N'Guesso, est un homme doté d'une incontestable expérience et d'une capacité avancée dans la gestion des divers domaines de la vie nationale », a expliqué Jean Philippe Ngakosso.

Pour lui, l'unité nationale reconquise actuellement dans le pays, est le fruit d'un dur labeur dont le président sortant a été l'inlassable architecte.

Après la sombre série de guerres fratricides nourries par des haines ethnico-régionales, la nation congolaise était, a-t-il rappelé, abîmée et son pronostic vital engagé.

« Comme au football, tant que le match n'est pas terminé, devons-nous brusquement changer notre numéro 10 ? Comme dans un avion, devons-nous changer notre meilleur pilote et mettre un apprenti ? Alors chers amis, ne commettons pas cette erreur. Denis Sassou N'Guesso est, dans le stade, notre numéro 10. Il marque des buts et nous nous devons de le préserver. Il est notre meilleur pilote, il doit continuer à piloter notre avion le Congo », a-t-il poursuivi.

Le président de l'IPPRC a, enfin, demandé aux militants et sympathisants de se rendre massivement, le 20 mars prochain, munis de leurs cartes d'électeurs et pièces d'identité, aux urnes pour que leur candidat soit élu dès le premier tour. « N'hésitez pas à faire du porte-à-porte, afin de sensibiliser vos proches amis, vos parents, nos militants et nos sympathisants sur l'intérêt de l'élection dès le premier tour de notre candidat. C'est notre cause commune pour continuer, tous ensemble, à construire notre beau pays, dans la paix et la concorde », a conclu Jean Philippe Ngakosso.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Mauoukani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Neuf candidatures retenues par la Cour constitutionnelle

Sur dix dossiers de candidature soumis à l'appréciation du juge du contentieux électoral par la Direction générale des affaires électorales, le 22 février, neuf ont été jugés recevables. La Cour constitutionnelle a rendu son verdict, le 24 février à Brazzaville, au cours d'une audience publique spéciale dirigée par son président Auguste Iloki.

Seul le dossier de Luc Parfait Tchinianga Mavoungou a été rejeté pour non-paiement effectif de la caution de vingt-cinq millions (25.000.000 FCFA), non remboursable, exigée à chaque candidat à l'élection présidentielle. En effet, le candidat recalé avait joint à son dossier un chèque de trente-huit mille cent treize euros dont les directions générales du Trésor public et celle des affaires électorales ont décidé de

restituer à l'intéressé ; parce que le chèque était jugé sans provisions.

En outre, la Cour constitutionnelle n'a relevé ni manquements ni insuffisances de nature à affecter la validité des neuf autres dossiers de candidature, en l'occurrence ceux de : Denis Sassou N'Gusso ; Anguio N'Ganguia Engambé ; Pascal Tsaty Mabilia ; Jean-Marie Michel Mokoko ; André Okombi Salissa ; Guy Brice



Une vue de la salle

COOPÉRATION

Ouverture annoncée d'une ambassade du Congo à Kigali

L'ambassadeur du Rwanda au Congo, Jean-Baptiste Habyalimana, reçu le 24 février en audience par le président du Sénat André Obami-Itou, a déclaré que l'ouverture bientôt de cette ambassade est la concrétisation des liens d'amitié et de coopération entre le Rwanda et le Congo.



Le diplomate Rwandais à sa sortie d'audience

En poste à Brazzaville depuis le 6 janvier 2016, le diplomate Rwandais est venu transmettre au président du Sénat les salutations fraternelles et amicales de ce peuple frère. Ce dernier a en outre plaidé pour le renforcement de la coopération entre les deux pays sur les plans économique et socio-culturel. « Cette coopération commence à se concrétiser à travers la présence de la compagnie aérienne Rwand'air qui dessert la ville de Brazzaville sept fois par semaine », s'est réjoui l'ambassadeur Rwandais. Et d'ajouter, « Nous voulons aussi que les investisseurs Rwandais et Congolais se rendent visite mutuellement, qu'ils apprennent les uns chez les autres pour renforcer notre coopération » Jean-Baptiste Habyalimana a, par ailleurs, fait savoir que la coopération et l'intégration sous-régionale sont très importantes pour nos pays respectifs.

Jean Jacques Koubemba

VIE ASSOCIATIVE

Apporlek resserre les rangs de Pona Ekolo

L'acte d'adhésion de l'Association pour la planification et la polarisation de la région de la Lékoumou (Apporlek) à Pona Ekolo, a été signé, le 24 février à Brazzaville par son président, Clément Mouamba.

L'objectif est d'œuvrer ensemble pour conduire Denis Sassou N'Gusso à la victoire dès le premier tour de la présidentielle de mars prochain. « La pérennité d'un mariage au-delà de l'amour qui le fertilise a des exigences réciproques qui ne sont pas des sinécures. Pour notre part, nous prendrons l'engagement d'œuvrer utilement et conséquemment pour que nos deux associations aillent la main dans la main face aux défis présents et à venir. L'Apporlek a pris position pour soutenir l'élection dès le premier tour du candidat Denis Sassou N'Gusso. L'heure est arrivée pour nous tous, de mouiller le maillot ensemble de sorte que notre souhait ardent débouche sur cette victoire salvatrice de notre candidat », a déclaré Clément Mouamba. Et Hugues Ngouélondélé, le président d'honneur de Pona Ekolo d'appeler au rassemblement car, dit-il, l'union fait la force.

Apporlek est une organisation non gouvernementale à caractère social, économique et technique, créée en 1992. Son combat : lutter contre les antivaleurs et œuvrer en faveur de la paix. Pour rappel, Clément Mouamba a été exclu de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale, principal parti de l'opposition, pour avoir participé au dialogue national de Sibiti 2015 et à la campagne référendaire aux côtés du Parti congolais du travail.

Josiane Mambou Loukoula

Parfait Kolelas ; Claudine Munari née Mabondzot ; Joseph Kignoumbi Kia Mboundou et Michel Mboussi Ngouari.

Cette décision de la Cour constitutionnelle sera notifiée à M. Luc Parfait Tchinianga Mavoungou,

aux neuf candidats sus-nommés, au ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, au président de la Commission nationale électorale indépendante.

Les candidats retenus attendent fiévreusement le 4 mars, date du début de la campagne électorale,

pour déployer leurs équipes sur l'ensemble du territoire national. Dans les états-majors politiques, on est déjà dans le branle-bas de l'élection présidentielle du 20 mars prochain.

Roger Ngombé

Le MDP-Djiri derrière Denis Sassou N'Gusso

Les militants et sympathisants du Mouvement pour la démocratie et le progrès (MDP) de Djiri, 9^e arrondissement de Brazzaville, ont été invités récemment à soutenir le candidat de la majorité présidentielle, Denis Sassou N'Gusso, à l'élection du 20 mars prochain.

Le conseiller municipal du MDP, élu à Djiri, Adelard-Yvon Bonda, a lancé cet appel au cours d'un repas fraternel avec ses mandants, en présence du président du conseil central de ce parti de la majorité présidentielle, Jean-Claude Ibovi. « Je pense que le train ne s'arrêtera pas, surtout que nous sommes à l'orée de l'élection

vi qui envisage de lancer un projet politique dans le 9^e arrondissement visant à contribuer à la prise en charge de la jeunesse, a rappelé qu'il était venu personnellement tester la base de son parti à Djiri. En effet, pour mener à bien un tel projet, il faut, a indiqué le président du conseil central du MDP, des hommes pour

urnes dans la paix », a-t-il poursuivi, soulignant la nécessité de se mettre en ordre de bataille afin d'aborder avec sérénité, les échéances futures.

Et le problème récurrent des érosions !

Confrontés au problème des érosions qui menacent dangereusement certaines maisons, les habitants de l'arrondissement 9 perdent du jour au jour l'espoir de leur quartier. C'est ainsi que le conseiller Ade-



Les membres du MDP-Djiri

présidentielle. Il nous fallait mobiliser nos militants, à travers ce repas, afin qu'ils s'organisent pour que nous fassions cause commune pour notre candidat, le camarade Denis Sassou N'Gusso », a expliqué Adelard-Yvon Bonda. S'exprimant à cette occasion, le député Jean-Claude Ibo-

vi qui envisage de lancer un projet politique dans le 9^e arrondissement visant à contribuer à la prise en charge de la jeunesse, a rappelé qu'il était venu personnellement tester la base de son parti à Djiri. En effet, pour mener à bien un tel projet, il faut, a indiqué le président du conseil central du MDP, des hommes pour le mettre en pratique. « Nous avons déjà choisi un leader, le président Denis Sassou N'Gusso qui va se charger de le mettre en pratique, de plus belle manière », a-t-il annoncé, invitant les uns et les autres à observer les règles élémentaires de la démocratie, notamment le vote. « Allons aux

l'ard-Yvon Bonda a demandé aux délégués des quartiers Djiri, Domaine, Bilolo, Massengo, Nkombo, Académie et autres, ayant participé à cette rencontre, de persévérer dans la lutte contre l'érosion même avec des outils rudimentaires.

Parfait Wilfried Douniama



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE CONGOLAISE (PACADEC)



La République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du « Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Économie Congolaise (PACADEC) », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de « Recrutement d'une firme chargée de réaliser l'étude de faisabilité pour le développement d'un parc agro-industriel et la facilitation de l'investissement privé agricole au Congo ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

Activité 1 : Analyse de l'existant et Elaboration du Plan d'Affaires

- Analyse du cadre réglementaire, légal et institutionnel et recommandations ;
- Analyse du marché existant (filières, industries, volumes de production, volumes de ventes, emplois) Analyse de la demande (besoins locaux, besoins à l'exportation) ;
- Établissement d'un plan d'affaires spécifiant les filières prioritaires sélectionnées, les projections à court/moyen/long terme en termes de volumes et d'emplois.

Activité 2 : Evaluation du site et des Besoins en Infrastructures

- Evaluation du site (localisation, propriété foncière, topographie, état du sol,

infrastructures existantes, etc.) ;

- Plan directeur et évaluation de l'infrastructure (foncier, énergie, transport, connectivité).

Activité 3 : Elaboration d'un Modèle Economique et Financier

- Estimations de coûts du projet proposé, l'impact économique, y compris la viabilité financière et économique par le calcul coût-bénéfice rapport, le taux de rendement interne, et d'autres l'analyse financière ;
- Propositions de mesures d'incitations fiscales et financières ;
- Définition des modèles de rentabilité et de financement Public/Privé
- Analyse financière (coûts directs et indirects) ;
- Analyse des retombées socio-économiques (emplois directs et indirects, croissance du PIB, impact sur la pauvreté, impact sur la santé publique, impact sur les populations autochtones, impacts sur la population féminine).

Activité 4 : Elaboration d'un Modèle de Gouvernance

- Modèle de gouvernance (clarification des rôles et responsabilités des Ministères concernés, formalisations de plans d'action spécifiques pour chaque Ministère) ;
- Modèle organisationnel (cartographie des acteurs, rôles et responsabilités, indicateurs de suivi et comitologie) ;
- Définition d'une stratégie d'accompa-

gnement et de conduite du changement.

Activité 5 : Plan de mise en œuvre et appel d'offres.

- Plan de mise en œuvre ;
- Gestion d'un appel d'offres concurrentiel.

L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations (documentation, référence des prestations similaires, expérience dans les missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 » qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à

l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 08 heures à 16 heures (heure locale).

Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le 09 mars 2016 à 12 heures, heure locale et porter expressément la mention : « RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGÉE DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN PARC AGRO-INDUSTRIEL ET LA FACILITATION DE L'INVESTISSEMENT PRIVÉ AGRICOLE AU CONGO ».

L'adresse à laquelle les manifestations d'intérêt doivent être envoyées est la suivante :

République du Congo
Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Économie Congolaise (PACADEC)

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur des Projets PADE-PACADEC
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 668 24 31 / 05 574 18 75 ;
e-mail : pade.pacadece@yahoo.fr

Le Coordonnateur p.i.

Benoît NGAYOU



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Avis de recrutement d'un consultant individuel pour la cartographie collective d'informations sur les activités économiques réalisées par les femmes ressortissantes de la Cuvette

I.Contexte :

L'association « Femmes de la Cuvette : Vision et développement durable » en sigle FCV2D est composée de femmes vaillantes créatives et solidaires tournées vers le développement durable de leur région. L'association promeut, notamment, l'organisation de ses membres en unités de production autour d'activités économiques impliquant le plus grand nombre de ses membres afin de réaliser leur autonomisation en milieu rural et urbain. Dans cette perspective, l'association FCV2D veut procéder suivant une approche holistique déployée en trois (3) étapes successives :

- la première étape consisterait à réaliser un inventaire détaillé de l'existant en termes de potentialités naturelles, de ressources humaines et d'actions économiques menées dans les neuf (9) districts du Département de la Cuvette ;
- la deuxième étape porterait sur l'identification des idées de projets économiques à partir des données recueillies et des initiatives individuelles ou communautaires recensées en vue de l'accroissement des revenus des femmes du Département de la Cuvette ;

-la troisième étape donnerait lieu à l'inspiration de grands projets à l'échelle plus grande de la Cuvette géographique au sein du bassin du Congo qui définit un grand espace territorial occupé par un écosystème naturel dont les particularités de la faune et de la flore ont une importance et un impact planétaire.

Dans ce contexte, l'association FCV2D désire recruter un consultant en vue de la réalisation des deux premières étapes sus indiquées.

II.Objectifs de la mission

- conduire la recherche formative à travers les enquêtes d'inventaire de l'existant, d'identification des ressources et potentialités naturelles de chaque district du Département de la Cuvette ;
- faire le point des initiatives économiques en milieu féminin dans chaque district ;
- dégager les grandes tendances de développement dans le Département de la Cuvette ;
- élaborer les termes de référence pour la promotion des projets générateurs des revenus en milieu paysan féminin en concertation avec les bureaux d'études spécialisés choisis par

l'association FCV2D ;

- aider l'association FCV2D à organiser l'évaluation et la dissémination des résultats de ses différents projets, à s'informer sur les expériences similaires dans les zones forestières du monde.

III.Profil du consultant

- Être titulaire d'un diplôme de troisième cycle ou plus en économie, sociologie de développement, géographie économique et développement local, administration de développement ;
- Posséder une longue expérience dans la gestion du développement des collectivités locales décentralisées ;
- Avoir un statut de consultant individuel ayant collaboré avec les administrations publiques ou privées ;
- Être disponible tout de suite.

Aptitudes additionnelles :

- Parler au moins une langue nationale, de préférence Lingala ou un ou plusieurs dialectes des populations du Département de la Cuvette ;
- Se déplacer sur les embarcations nautiques sans phobie.

IV.Autres informations

- Durée de l'enquête de la première

étape : 45 jours ouvrés ;

- Honoraires du Consultant : À négocier.

V.Dossier de candidature

Le dossier de candidature à soumettre pour le recrutement comprend :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Des copies de diplômes, certificats, attestation ou tout autre document justifiant la formation et l'expérience.

VI.Dépôt du dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent être adressés, au plus tard, le 18 mars 2016, à 10 heures, sous pli fermé à l'adresse suivante, avec mention « avis à manifestation d'intérêt consultant FCV2D » :

- Madame Lydie PONGAULT
- 84, Bld Denis Sassou N'Gusso
- Immeuble les Manguiers
- Mpila / Brazzaville
- Téléphone : 04 403 17 34

Brazzaville, le 15 février 2016

**La présidente de l'association
Femmes de la Cuvette :
Vision et développement durable**

Lydie PONGAULT

STATISTIQUES

Le PSTAT, un projet de qualité mais peu connu du public

Afin de renforcer le système statistique congolais, et de mettre en place des capacités statistiques durables, dans l'approche de la Gestion axée sur les résultats, le gouvernement congolais et la Banque mondiale ont mis en place le Projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT). En exécution depuis 2015, ce projet demeure jusque-là très peu ou mal connu du grand public.

Le Projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT) est une structure spécialisée cofinancée par le Congo et la Banque mondiale, à hauteur de 33 millions de dollars, soit 16 milliards cinq cents millions de FCFA.

Ce projet, qui a pour coordinateur Dominique Kimpouni, est placé sous la tutelle du ministre du Plan et de l'intégration, pour une durée de 5 ans (2015-2019). Il est conçu pour permettre au Congo de



Dominique Kimpouni (DR)

renforcer et/ou d'améliorer ses capacités du système statistique national, à produire et diffuser des données statistiques fiables, dans plusieurs domaines d'activité.

Parmi ces domaines d'activité ciblés, on retient ceux de l'agriculture, l'éducation, la santé, les Finances, le commerce, les industries et l'emploi. Le PSTAT vise aussi et surtout à promouvoir la demande d'informations statistiques fiables sur la République du Congo. L'objectif principal de ce projet est de doter le Congo d'outils efficaces d'aide à la gestion des politiques publiques, en vue de contribuer tant soit peu, à l'émergence du Congo fixée à l'horizon 2025. Les activités du PSTAT s'articulent autour de trois composantes essentielles.

La composante 1 du projet concerne le développement institutionnel, notamment les ressources humaines, les infrastructures organisationnelles. La composante 2 est dédiée à la production des données, la diffusion et l'utilisation des statistiques. La dernière composante, quant à elle, s'occupe essentiellement de la gestion du projet.

Elle a pour rôle, entre autres, de financer les activités visant à renforcer la capacité de l'unité de coordination du projet, pour la mise en œuvre et la gestion quotidiennes des activités et les résultats du projet. Hormis l'Etat congolais, les principaux bénéficiaires de ce projet sont, entre autres, les décideurs et les planificateurs, les chercheurs, les organisations non gouvernementales, le secteur privé ainsi que les organisations internationales.

Firmin Oyé

Le Conseil national des sages du Congo tient sa session ordinaire

Commencée le 19 février, la 2e session ordinaire du Conseil national des sages s'est achevée le 20 février dans la salle des conférences internationales du palais des congrès. La cérémonie était placée sous les auspices du président de cette institution de la République, Jean Marie Ewengue.

A l'issue des travaux, le conseil a adopté son règlement intérieur ainsi que son règlement financier. Cette session, qui a été consacrée à l'examen des documents liés au fonctionnement de cette institution, a été, pour les participants, l'occasion de rédiger une recommandation demandant au président de la République de poser sa candidature à la magistrature suprême, scrutin du 20 mars 2016. Soulignons que parmi les dossiers étudiés figuraient également le rapport d'activités 2016.

Guillaume Ondzé

PRODUCTION AGRICOLE

24 tonnes de maïs attendues à la fin de la moisson

Cinq mois après avoir acquis du matériel nécessaire pour son exploitation, le champ de 15 hectares appartenant au groupement Mamfum, installé à Igny dans le district de Ngabé (Pool) est arrivé à maturité et devrait produire environ 24 tonnes de maïs, selon les estimations du Projet de développement des pistes rurales (Pdarp).

Dans l'objectif d'aider le groupement Mamfum, à augmenter sa production en maïs et améliorer les revenus de ses membres, le Pdarp leur avait accordé une aide financière de 5 millions 366 mille 760 FCFA. Cette somme a permis à ce groupement d'acquiescer du matériel, préparer le terrain, acheter des semences et de procéder au sarclage.

Ce champ a fait l'objet de la visite d'une délégation du Pdarp conduite par le conseiller du ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Jean-Marie Ngatsé.

Avant de procéder à la vente, ce groupement a invité le conseiller, à lancer officiellement la moisson. Notons que cette cérémonie tenue le 24 février s'était déroulée en présence du coordinateur du Pdarp, Isidore Ondoki.

« Je remercie le Pdarp pour leur soutien. Les fonds et les moissons apportés nous ont permis d'augmenter la production. Outre les vents, les pluies et les éléphants qui au passage, détruisent les plantations, je suis certain que cette fois-ci la moisson sera bonne », a indiqué le président



Les membres du groupement et l'équipe du Pdarp en train de récolter le maïs

des producteurs, Marius Servais Mpio. Et d'ajouter : « afin de réduire tant soit peu les importations de maïs dont la demande est croissante au niveau des fermes, le Pdarp devra appuyer aussi d'autres groupements ».

Outre l'aide accordée à ce groupement, le Pdarp a déjà réhabilité des pistes rurales et construit des marchés dans ce département. Tout ce travail est réalisé rappelons-le, grâce à une enveloppe additionnelle d'un montant de

5.250.000.000 de FCFA, cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale. La date butoir du projet devra intervenir dans quatre mois selon les accords entre les deux parties.

Notons que le Pdarp est un organisme qui vise le développement agricole et la lutte contre la pauvreté dans les zones rurales au Congo en mettant en œuvre des politiques et programmes de dépenses agricoles axés sur la réduction de la pauvreté. La fourniture de semences de qualité et la construction des pistes rurales permettent d'accroître les revenus des personnes pauvres vivant en zone rurale.

Lopelle Mboussa Gassia

DISPARITION

Le PCT rend un dernier hommage à Joseph Nkoua

Le Parti Congolais du Travail a rendu le 24 février à son siège communal de Mpila, un dernier hommage au membre du comité central Joseph Nkoua décédé le 13 février dernier au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville. La cérémonie s'est déroulée en présence du secrétaire général Pierre Ngolo.

Joseph Nkoua qui a quitté la terre des hommes à soixante-neuf ans a été l'un des enseignants qui ont su coupler avec dextérité leur carrière professionnelle à la vie politique. Diplômé d'études supérieures en sciences sociales et politiques, il s'est illustré au sein de l'Union de la Jeunesse socialiste congolaise

(UJSC) et du Parti congolais du travail. Il accède ensuite à plusieurs fonctions tant au niveau des instances dirigeantes du PCT qu'au niveau de l'Etat. En 1978, il est membre du comité central de l'UJSC. De 1984 à 1989, il est directeur régional de la jeunesse dans la Likouala et devient, député à l'Assemblée nationale populaire cumulativement avec son titre de membre du Conseil régional de la Likouala.

De 1989 à 1991, il assume les fonctions de chef de poste de contrôle administratif (PCA) à Mbanza-Ndoundou dans le Pool. De 1991 à 2000, il est chef de service à la direction

générale de la jeunesse et, de 2000 à 2001, il exerce les fonctions de conseiller puis chef de cabinet du premier adjoint au maire de la ville de Brazzaville. Membre du comité central du PCT, conseiller fédéral de Brazzaville et membre du comité PCT du cinquième arrondissement Ouenzé jusqu'au moment de sa disparition Joseph Nkoua a été également président de la sous-section PCT du quartier 57 de 1998 à 2000 et secrétaire chargé de l'organisation et de la mobilisation de la section de Ouenzé de 2002 à 2012. Ce dernier, inhumé à Brazzaville, laisse huit enfants.

Jean Jacques Koumba



Une expertise à votre portée

Des formations pour booster votre carrière ! A Brazzaville et à Pointe-Noire, ci-dessous le programme. Contactez-nous aux coordonnées suivantes : Tél. 06 913 81 45 | 06 859 76 20 - Email : inscription@iprc-training.org | iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Techniques et méthodes pour mieux superviser et contrôler les activités d'une équipe

03 jours

22-24 février

Indicateurs de performance et système de suivi et évaluation axé sur les résultats

05 jours

22-26 février

Renforcement des capacités des organisations de base à travers l'auto-évaluation assistées

05 jours

22-26 février

Gestion et fiscalité de la paie

03 jours

22-24 février

Gestion des délais dans l'exécution des marchés publics : Elaboration et suivi du plan de passation des marchés

05 jours

22-26 février

Techniques de rédaction administrative

04 jours

23-26 février

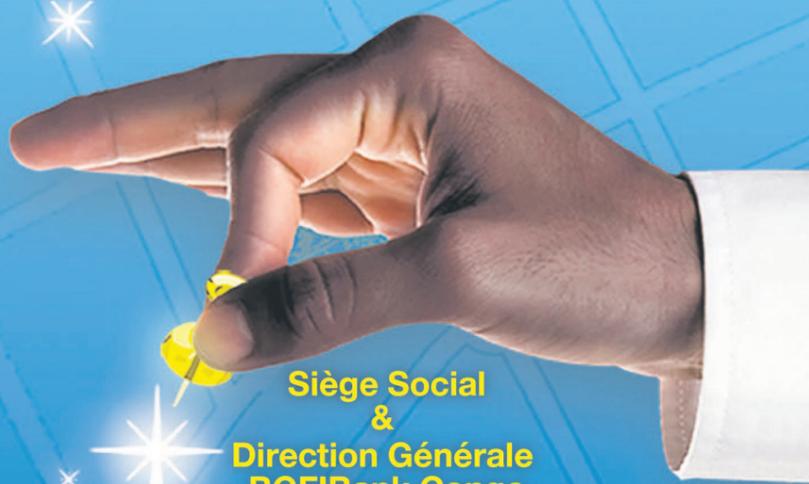
Les procédures de passation des marchés publics des collectivités locales

05 jours

22-26 février

Bienvenue au Siège Social de BGFIBank Congo

Centre d'affaires Entreprises
Agence Clientèle de Particuliers



Inauguration, jeudi 25 février 2016 Sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo

BGFIBank Congo, encore plus proche de sa clientèle, pour lui offrir une qualité de service satisfaisante sur les produits et services.



AG Partners

Ecoute - Qualité - Client

Tél.: +242 81 88

Email : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

PNUD-CONGO

40 ans de partenariat au service de la paix et du développement

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a célébré mercredi son cinquantième anniversaire d'existence. La pacification du Congo à travers la réinsertion sociale des ex-combattants et la réforme du système judiciaire, la prise en charge des communautés vulnérables, ainsi que la réduction de taux de prévalence du VIH/Sida et l'élévation de la vigilance environnementale sont, entre autres résultats à mettre à l'actif du partenariat entre le Pnud et gouvernement congolais.

Le représentant résident du Pnud au Congo, Anthony Ohemeng-Boamah, ayant présidé ce mercredi à Brazzaville la cérémonie marquant les cinquante années d'existence de l'agence onusienne, s'estime content du bilan de son bureau dans le pays. Ses appuis conséquents, a-t-il expliqué, ont visé essentiellement « la gouvernance démocratique et la consolidation de la paix; la réduction de la pauvreté et la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ; la prévention des crises et le soutien au relèvement communautaire ; ainsi que la promotion du développement durable ». Cependant, « le Pnud tra-

vaillera aussi à la diversification de l'économie pour assurer un développement inclusif et durable qui bénéficie à tous à travers notamment l'élaboration de la stratégie nationale du tourisme, la politique foncière, la politique du commerce intérieur et de l'emploi », a confié Anthony Ohemeng-Boamah indiquant que ces progrès ont été rendus possibles grâce à une étroite collaboration avec les autorités congolaises. Puisque, entre 2000 et 2015, l'organisme de développement a accompagné Brazzaville dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie de la population et l'éducation pour tous. Par ailleurs, le représentant



Photo de famille

du système des Nations unies au Congo reconnaît que malgré ces quelques avancées, des efforts restent à faire. Le partenariat Pnud-Congo devra cibler dès l'instant « la diversification de l'économie, la création d'emplois en particulier pour les jeunes, ainsi que la menace du terrorisme et la radicalisation auxquelles sont confrontés tous les pays de la sous-région », a affirmé

Ohemeng-Boamah. Le nouveau Plan d'action du programme pays, signé entre le Pnud et le gouvernement congolais pour la période 2014-2018 qui prévoit un soutien à la bonne Gouvernance, constitue selon lui un instrument pour « un développement durable et inclusif ». Au Congo ou ailleurs en Afrique, le Pnud continue d'apporter sa pierre à l'édifice du développement mondial.

Grâce aux efforts conjoints des Nations unies et des gouvernements, le monde est un endroit meilleur aujourd'hui qu'il ne l'était en 1966. L'agence onusienne a accompagné les Etats dans l'éducation des femmes et filles pour leur implication dans les instances de prise de décision. Rappelons que le Pnud est présent en République du Congo depuis le 23 octobre 1976.

Fiacre Kombo

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Les habitudes alimentaires des femmes et enfants Mbendjele au centre d'une étude

Trois étudiants en anthropologie ont présenté, le 24 février à Brazzaville, leur projet de recherche scientifique intitulé : « Le système alimentaire des femmes et enfants du peuple Mbendjele ».

Ces travaux de recherche sont appuyés par l'ambassade d'Allemagne et l'Institut Max Planck de l'Anthropologie Evolutionnaire, à Leipzig en collaboration avec l'Institut national de recherche en sciences exactes et naturelles en République du Congo représenté par la Fondation congolaise pour la recherche médicale (Fcrm). L'objectif de ces travaux de recherche est de formuler à long terme un plaidoyer auprès des décideurs congolais pour la conservation de l'écosystème dans lequel évoluent les peuples semi-nomades, et de proposer des possibilités de protéger les arbres fruitiers en milieu mbendjele, au regard de l'ampleur actuelle de la déforestation. Le Congolais Vidrige Kandza, la Néerlandaise Karline Janmaat et la Coréenne Haneul Jang ont exposé sur ce projet en expliquant les habitudes alimentaires, l'apport des enfants dans la recherche journalière des fruits d'une famille du Mbendjele et l'apport nutritif des aliments sur la croissance corporelle ainsi que sur leur cerveau.

« Nous avons pu répertorier quatre-vingt-dix espèces de fruits sauvages, riches en vitamines et protéines, souvent consommés par le peuple Mbendjele. Nous avons aussi compris leurs fruits préférés », a indiqué l'anthropologue Vidrige Kandza.

Les trois étudiants en anthropologie ont passé en revue leur mode d'acquisition alimentaire en forêt (le ramassage de chenille et la cueillette), leur système de pêche, de chasse ; la méthodologie de conservation des aliments (séchage et fumage) ainsi que les capacités d'un enfant Mbendjele à s'orienter dans la forêt dense. Toutefois, il a été révélé lors de cette présentation que la notion du menu journalier est existante pour le peuple Mbendjele et ses habitudes alimentaires sont en partie influencées par le rythme de la production saisonnière.

Rappelons que le peuple Mbendjele est basé dans les départements de la Sangha et la Likouala, situés dans la partie nord de la République du Congo. Il est l'un des groupes autochtones, donc très minoritaire sur l'ensemble du territoire national.

Fortuné Ibara

LUTTE CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Une campagne nationale débute ce jeudi

Le premier passage de la campagne de vaccination contre la poliomyélite débute le 25 février, sur l'ensemble du territoire national. Le vaccin contre la polio concerne les enfants âgés de zéro à 5 ans.

A travers cette campagne qui s'étendra jusqu'au 28 février le gouvernement entend éradiquer le virus qui circule encore dans les pays voisins.

Elle est organisée par le ministère de la Santé et de la Population en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et placée sous le concept « ne soyons pas responsables de l'infirmité de nos enfants. Faisons-les vacciner ».

En effet, le gouvernement et ses partenaires demandent aux parents de vacciner leurs enfants car, vacciner c'est sauver, vacciner c'est aimer.

Pendant quatre jours, les équipes de vaccination feront le porte à porte et passeront dans les églises, les marchés, les gares routières et autres lieux publics pour administrer gratuitement le vaccin contre la poliomyélite.

Notons que la poliomyélite est une maladie contagieuse grave. Elle est causée par un virus qui attaque surtout les membres, les affaiblit et les paralyse pour tout le reste de

la vie. Elle peut entraîner la mort de la personne.

La personne atteinte de la poliomyélite présente les courbatures, les vomissements. Elle peut contaminer deux cents personnes qui peuvent rester handicapées à vie ou trouver la mort. La personne paralysée devient une charge pour sa famille, la communauté et le pays tout entier.



Bientôt l'introduction du vaccin polio injectable

D'après le gouvernement et ses partenaires, le vaccin polio injectable sera introduit le 8 mars prochain, dans la vaccination de routine sur l'ensemble du pays. Il débutera à Brazzaville avant de s'étendre dans tous les départements.

Lydie Gisèle Oko



CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix



legrand

SIMPLE ALLUMAGE

500 FCFA

simon

VA-ET-VIENT

600 FCFA



Schneider
Electric

DISJONCTEUR MODULAIRE
6A-25A

5000 FCFA



OSRAM



AMPOULE

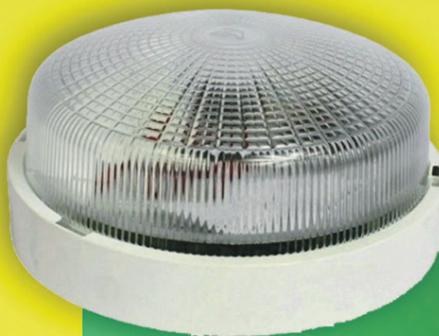
600 FCFA



legrand

RALLONGE
MULTI PRISES

6500 FCFA



legrand

HUBLOT

5000 FCFA

**VOTRE COURANT N'EST PAS STABLE ?
NOUS AVONS LA SOLUTION POUR VOUS !!!**



**AVEC LA NOUVELLE TECHNOLOGIE
DES RÉGULATEURS ATELEC (100% CUIVRE),
SÉCURISEZ VOTRE MATÉRIEL.**

Disponible chez BUROTOP IRIS

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

VIE CULTURELLE

Le professeur Antoine-Marie Aïssi festoie son cinquantenaire au service de la nation

L'écrivain et historien congolais a fêté, le 20 février à Brazzaville, les cinquante années de ses prestations culturelles sur la scène nationale, en proposant au public : des récitals de poèmes, des chants et la projection du film Kaka yo qui, veut dire en français Rien que toi.

Des temps forts de la vie culturelle, des années 1950 à nos jours, le professeur Antoine-Marie Aïssi s'est illustré comme : historien, écrivain, poète et chanteur à la chorale les piroguiers à Sainte-Anne.



Pr Antoine-Marie Aïssi

En grattant sa guitare, à la faveur de la célébration de ce cinquantenaire, il a fait revivre à l'auditoire les chansons de la vieille époque de la chorale Les Piroguiers comme : Domini yan Soula, Suzana, Mwana nzesi et Ngando niama na mayi. Très émerveillé, le public a aussi auditionné des chants didactiques retraçant l'histoire de Brazzaville et d'Afrique par exemple :

Hourra pour De Brazza, Malamine et Les ports d'Afrique.

Selon l'agenda de la cérémonie, le film kaka yo a été projeté et visualisé pendant vingt-sept minutes au profit du public.

Le réalisateur Sébastien Kamba et le professeur Antoine-Marie Aïssi indiquent que ce film invite à réfléchir sur l'importance de la dot, le mariage, la polygamie et le rôle du féticheur dans la société moderne.

Les professeurs Yvon Norbert Gambeg et Dominique Ngoïe-Ngala, et Claude Ernest Ndalla, conseiller politique du président de la République, tous réputés pour la critique culturelle ont reconnu les qualités et les mérites culturels du professeur Antoine-Marie Aïssi au sein de la nation congolaise.

« Sa participation au 7^e art ne nous étonne pas. Nous célébrons aussi l'écrivain au regard de l'abondance de sa production littéraire dont la récente est la publication de la trilogie : Epines de roses, Les valeurs au village Poto-Poto et Origines et naissance de la République du Congo (1880-1958) », a avoué le professeur Yvon Norbert Gambeg.

Rappelons que le professeur Antoine-Marie Aïssi a obtenu en 1967, lors de la première semaine culturelle congolaise, le prix de la chanson variété avec sa première composition : Afrique en Marche, mise sur partition par Léon Makaba, dédiée à l'Union générale des élèves et étudiants Congolais (Ugeec) et à la jeunesse africaine.

Par ailleurs, dès son enfance, le professeur Antoine-Marie Aïssi, avait pris part, de décembre 1959-janvier 1960, à la tournée effectuée par la chorale Les Piroguiers en France, sous la direction d'Emile Oboa. En 1963, il s'est illustré aussi par des récitals de poèmes engagés tels que Dipanda.

Fortuné Ibara

**JUSQU'AU
10 MARS
2016**

**C'EST RETROUVER
VOS PROCHES**



En zone CEDEAO



moving money for better
visitez www.westernunion.com



Jusqu'au 10 mars 2016, envoyez de l'argent vers les destinations du Mali, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal, Bénin, Ghana, Nigeria et du Togo dans une agence Ecobank et tentez de gagner par tirage au sort un billet d'avion* vers votre destination d'envoi.
* 04 billets d'avion mis en jeu.
Les termes et conditions de la promotion s'appliquent et sont disponibles dans les agences participantes chez l'étude de Maître Béatrice DIANZOLO, huissier de justice, sise Immeuble Bilal Q086/A, face ambassade de la Russie Centre-ville Brazzaville. Tél. : 055211291.
© 2016 Western Union Holdings, Inc. All Rights Reserved.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION
QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI



PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE
(PDCE)

COMMUNIQUE

Le Ministère de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi à travers le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) lance ce jeudi, 25 et vendredi 26 février 2016 à Pointe - Noire, une collecte des candidatures des jeunes vulnérables de 16 – 24 ans pour les formations aux métiers de :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mécanique auto ✓ Electricité ; ✓ Plomberie ; ✓ Maçonnerie ; ✓ Menuiserie ; ✓ Soudure ; ✓ Carrelage. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Coiffure ; ✓ Couture ; ✓ Transformation agro alimentaire ; ✓ Pâtisserie ; ✓ Cuisine. |
|---|--|

Les jeunes intéressés, sont priés de se rendre au CEFA des métiers de service à l'OCH à côté de la station service PUMA (Lycée Thomas SANKARA) aux dates indiqués ci-dessus, pour le dépôt de dossiers.

NB : La collecte des candidatures se déroule de 8h30 à 14h, se munir d'une carte d'identité et/ou de la copie d'acte de naissance.

Pour des informations complémentaires appelez nous aux:

06 612 15 17 / 05 556 46 97

www.facebook.com/pdce.congobrazza

INDUSTRIE :

Un nouveau souffle au Congo pour
l'aliment de base : la Farine

Lancement très prochainement d'une
minoterie d'une capacité de 500 tonnes
par jour par la Société CONGO FOODS
basée dans le KOUILOU Zone Industrielle
VINDOULOU.

PRESTATION EN PASSATION DES MARCHÉS

Monsieur BAVEKA Basile, Economiste, Docteur en Sciences Politiques, Spécialiste et formateur en passation des marchés offre des services pour : la lecture et l'analyse des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) et des Demandes de Proposition (DP) ; la rédaction des propositions et l'évaluation des offres.

Contacts : +242 06 662 24 47 / +242 05 372 38 30

CRGM-CIM2E

Le président du Comité d'organisation informe les participants à la première conférence internationale sur « les Matériaux, l'Environnement et l'Entreprenariat » (CIM2E), que dans le souci de garantir une participation effective du Comité scientifique international que lesdites assises sont repoussées à une date ultérieure.

Pour de plus amples informations : www.cim2e.org.

Fait à Brazzaville, le 23 février 2016
Le président du comité d'organisation
Hilaire Elenga

Vous venez de perdre un être cher
et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches



Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tel: +242 05 532 0109
E-mail: regie@lesdepêchesdebrazzavilles.fr
84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble
les Manguiers (Mpi), Brazzaville



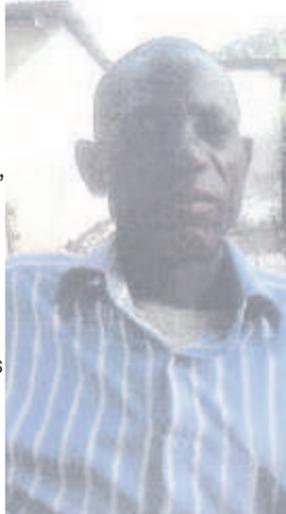
IN MEMORIAM



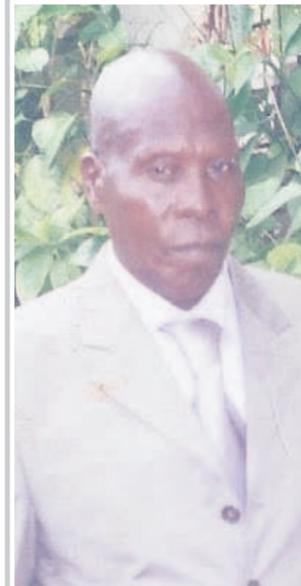
Février 2011 – Février 2016. Voici 5 ans déjà que disparaissait notre maman, grand mère, Mme AWE née Imoko Micheline. En ce mois de triste souvenir M. Theogène Awe, Mme Ngolo Virginie, petits fils et familles, prient celles et ceux qui ont eu le bonheur de la connaître d'avoir une pensée pieuse pour elle. Car elle restera notre mère et grand-mère pour ses sages conseils. Que le Seigneur dans sa miséricorde puisse lui accorder paix et repos éternels. Nous ne t'oublierons jamais.

NÉCROLOGIE

Le Seigneur a rappelé auprès de lui son fils Charles Bitsindou Fatou, dans la journée du 11 février à Brazzaville. Alexandre Mpemba, agent des Dépêches de Brazzaville, Pauline Bakekolo, Germaine Moussounda, Germaine Mayouma, Gaston Bavoutoumona, Germain Rodrigue Nsiloulou et Brice Bienvenu Louzolo, annoncent la triste nouvelle aux parents, amis et connaissances. La veillée mortuaire se tient à Sadelmi-Brazzaville. Il sera inhumé le jeudi 25 février.



Les enfants Olombi, Okoue-Olombi Raphaël, Maître Olombi Jean-Claude, Endamba Olombi Gertrude, Olombi Edwige, Olombi Patrice et Raphaël Odjoli ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père et frère Olombi Jean, survenu le 20 février 2016 à Brazzaville. La veillée se tient au n°75, rue Lampama à Talangaï Brazzaville. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Les enfants Ossangatsama et l'honorable Faustin Elenga ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, beau-père, Ossangatsama André, survenu le 17 février à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°2 de la rue Oyonfoula derrière CIESPAC à Mikalou 2. Le programme des obsèques se présente comme suit : Mercredi 24 février 2016 : 9h00 : levée du corps à la morgue municipale du CHU ; 11h00 : recueillement au domicile familial ; 14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka ; 16h00 : fin de cérémonie.



Les enfants Owassa (Patricia, Fortuné, Jérémie, Nelly, Donald, Jean Jacques) et l'honorable Abel Owassa ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès en France, de leur grand-frère, Armand Guy Dinga, le 21 février 2016 des suites d'une maladie. La veillée mortuaire se tient au n°22, avenue Tsiambitso au quartier Massengo (arrêt la ferme). Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

Paris

Au départ de Pointe-Noire

à partir de

500 000^{*} FR CFA TTC A/R



* Période de vente jusqu'au 28 février et la durée de transport jusqu'au 31 Mai 2016.



المخطوط الملكية المغربية
royal air maroc
 Les ailes du Maroc



Call Center 06 650 9999

royalairmaroc.com



INTERVIEW

Tony C. Bolamba : « Je ne suis pas candidat gouverneur par ambition personnelle »

Dans un entretien à bâtons rompus avec les Dépêches de Brazzaville, le président du Mouvement pour le Congo livre les grands traits de son programme de gouvernance pour le développement de l'Équateur. Postulant à la tête de cette province, il sollicite le suffrage des députés provinciaux tout en appelant à leur sens élevé de patriotisme afin que le 26 mars, seules les idées triomphent en lieu et place des considérations partisans et mercantiles.

Les Dépêches de Brazzaville : Vous êtes candidat gouverneur à l'Équateur, une province en déliquescence où le déficit de développement est criant...

Tony Cassius Bolamba : C'est la mauvaise gouvernance de nos précédents gouverneurs qui est à la base de cette situation. En tant qu'homme d'État, je ne suis pas là pour critiquer mais pour réparer. L'Équateur a tous les atouts pour booster l'économie nationale et éradiquer le chômage à une grande échelle. Nous devons commencer par résoudre l'équation de l'énergie et des infrastructures. Sachez que sur les 14.000 km des routes que compte la province, il n'y a que 43 km qui sont asphaltées. Il y a aussi l'agriculture qui constitue un secteur prioritaire. Parlant de l'énergie, il faudrait penser construire un grand centre ou parc solaire car, le soleil, nous l'avons tout naturellement vu les conditions géologiques et atmosphériques qui sont les nôtres. En résolvant le déficit de l'énergie, nous pourrions alors développer l'agriculture, la pêche, l'élevage et le tourisme. Et les 75% des recettes que rétrocède le gouverneur central aux provinces vont contribuer à impulser le développement dans les secteurs que je viens d'énumérer notamment par la création des routes agricoles. Ce qui pourra générer de l'emploi et permettre d'avoir une agriculture cadrée censée augmenter les productions et les recettes à l'export. À propos de l'agriculture, il est à noter que ce secteur souffre aussi d'un très grand déficit parce que le gouvernement

central ne finance qu'à hauteur de 75% les rétrocessions, l'autre partie devant être compensée par les fonds propres de la province.

LDB : Sur quoi fondez-vous votre optimisme qui tranche avec les réalités de terrain ?

TCB : L'Équateur peut, si les secteurs porteurs de croissance ci-haut évoqués sont bien cadrés, s'autofinancer. Rien que pour l'agriculture, nous avons approximativement 33 millions des terres arables, or 5% à peine sont exploitées. D'après le constat que j'ai fait sur le terrain, il ressort que sur les 75% des recettes rétrocédées par l'exécutif national, plus de 60% sont affectées dans des dépenses de souveraineté et seulement 15% aux secteurs prioritaires. C'est très peu pour sortir un peuple de la pauvreté. Élu gouverneur, je tenterai d'inverser la tendance. Car j'estime que si nous affectons 75% ou 60% du budget provincial aux secteurs prioritaires (éducation, santé, agriculture, etc.), cela va générer de l'emploi et va baisser l'oisiveté et la délinquance juvénile. Le secteur comme celui de la police sera là pour dissuader et non seulement pour intervenir. Ce n'est pas aussi magique ! Il faut avoir une vision.

LDB : C'est dire qu'il n'y a pas de province pauvre en RDC !

TCB : En RDC, aucune province n'est pauvre. C'est ainsi que j'apprécie la mise en exécution de l'article 2 de la Constitution sur le découpage du pays en vingt-six provinces qui astreint chacune d'elle à l'effort pour son développement intégral. Le cas des États-Unis d'Amérique est éloquent à ce sujet. Chaque gouverneur est au centre du développement de son entité avec un programme de gouvernance matérialisé en synergie avec le pouvoir central. Moi, j'ai cette vision de rénover l'Équateur, de rénover les infrastructures, la santé, l'éducation, etc., et les moyens sont disponibles.

LDB : Avez-vous les moyens financiers pour faire face à un



enjeu électoral où les considérations pécuniaires priment généralement sur le bon sens ?

TCB : Lorsque j'ai dit à certains que je serai candidat à l'Équateur, on m'a dit que je n'avais pas d'argent et que je ne pouvais pas être élu parce que les députés provinciaux de l'Équateur n'ont aucune moralité et n'aiment que l'argent. Je pense que c'est une vision erronée qu'on a des gens de l'Équateur. Tout ce que je sais est que le 26 mars prochain, sauf changement de date, les députés provinciaux de l'Équateur adhéreront à mon programme qui est conçu pour l'avenir de la province. Je ne suis pas candidat par ambition personnelle. Je suis candidat parce que j'ai un devoir. Je suis républicain, j'ai des racines à l'Équateur. J'ai foi en la République tout en ayant confiance à notre province qui demain va participer de manière accrue au développement du pays.

LDB : Votre jeune âge ne risquez-vous pas de compromettre vos chances ?

TCB : J'ai une expérience. Raison pour laquelle je ne parle pas de mes études. J'aime plutôt parler de mes expériences. J'ai été chef d'entreprise et directeur de société dans des nombreux pays étrangers. J'ai dirigé des sociétés où j'ai été employé à des fonctions de direction où j'ai eu à gérer d'autres compétences. J'estime que mon expérience tant en international que sur le plan local est une chance pour l'Équateur. L'expérience de gouvernance n'est pas palpable. Je pourrai

m'appuyer sur les expériences et les expertises des secteurs privés que j'ai dirigés. Je dirai d'ailleurs qu'un gouverneur peut être assimilé à un chef d'entreprise. Avec mon jeune âge, l'Équateur vit l'état de faillite dans lequel il se retrouve. Il faut, pour ce faire, le dynamisme d'un gouverneur qui se réveille à 4 heures du matin pour se coucher à 1 heure du matin. Je le fais déjà à titre privé. J'ai le dynamisme requis pour diriger. Je pense même que ma jeunesse est un atout pour diriger une province en faillite tel que l'Équateur.

LDB : Le sous-développement de l'Équateur n'est-il pas aussi le fait de sa marginalisation forcée par les tenants du pouvoir actuel ?

TCB : Je crois à la RDC, je ne peux que croire en nos provinces. Nous devons faire en sorte que l'Équateur qui est malade soit soignée en synergie avec le gouvernement central sur lequel je m'appuierai pour mener des réformes courageuses pour l'essor de la République. Je pense que c'est un problème de gouvernance. On ne doit pas chercher à indiquer qui que ce soit, ni politiser nos faiblesses. L'enfer, c'est les autres. Le bouc émissaire, c'est nous-mêmes. Élu gouverneur, vous verrez comment l'Équateur va se développer en trois ans parce que je vais mettre en place des stratégies de développement murement réfléchies. Je gouvernerai avec tout le monde, je ne serai pas le gouverneur d'un camp politique.

LDB : Vos convictions par rapport au dialogue sont-elles restées inchangées ?

TCB : Je reste constant. L'Afrique a beaucoup fait des progrès. Nous devons chercher à avoir des échanges, une sorte de compréhension permanente car on ne vit pas que pour la raison mais plus pour la compréhension. Raison pour laquelle on a offert ce cadre de dialogue afin que nos dissensions et nos divergences par rapport à nos approches de gestion politique soient débattus autour d'une table.

LDB : Que dites-vous de ceux qui continuent à faire une fixation sur le respect du délai constitutionnel ?

TCB : Je ne suis pas là pour condamner qui que ce soit. Je ne suis pas un activiste et je me vois très mal en train de commenter le chemin qu'emprunte l'opposition. Un jour à Washington, j'ai dit ouvertement à Vital Kamerhe ceci : « Vous êtes un homme intelligent, mais à chaque fois que vous vous associez avec les moins intelligents, vous devenez de moins en moins lucide ». Je constate qu'on le tire vers le bas alors que c'est un monsieur d'une grande intelligence. Bref, j'ai toujours été pour le dialogue, j'ai toujours milité pour le dialogue permanent. En 1997, toutes les solutions idoines que le feu Maréchal Mobutu voulait apporter au pays avaient été refusées par l'opposition. C'est l'AFDL qui est venu d'ailleurs qui a finalement pris le pouvoir. Nous ne voulons plus de ces genres d'histoires des rebellions dans notre pays. Nous souhaitons qu'il y ait des passations du pouvoir pacifiques ou encore des continuités du pouvoir sans que ceux qui sont aux affaires ne lèsent les autres. Que tout se passe d'une manière républicaine, civilisée et citoyenne parce que nous sommes tous enfants d'un même pays, la RDC.

LDB : Les activités de votre association, le Mouvement pour le Congo, paraissent tourner au ralenti depuis un certain temps. Qu'en est-il ?

TCB : Les activités ne tournent pas au ralenti. Nous suivons le tempo de la République. Actuellement, bien des esprits sont surchauffés sur fond des tensions préélectorales, voilà pourquoi nous en tant qu'association qui prône le développement et les valeurs républicaines, nous devons continuer à apporter notre voix d'une manière très réfléchie au vu de la situation politique que traverse notre pays. Raison pour laquelle nous avons observé un petit silence qui nous aide à écouter pour réagir en toute connaissance cause.

Alain Diasso

CONFÉRENCE SUR LES INVESTISSEMENTS DU SECTEUR PRIVÉ

Plaidoyer en faveur de l'intégration des économies dans les Grands lacs

Le président de la République, Joseph Kabila, a déclaré à l'ouverture des travaux, le 24 février, que la pauvreté était le « grand ennemi » de la région des Grands lacs, en crise depuis plus de vingt ans.

Comme annoncé depuis plusieurs jours déjà, le go des travaux de la Conférence sur les investissements du secteur privé (CISP) a été donné mercredi à Kinshasa en présence du chef de l'État, Joseph Kabila, du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon et de plusieurs hôtes

de marque. Cette séance inaugurale avait été marquée par les discours de deux personnalités précitées qui ont, chacune, mis une emphase particulière sur la nécessité de stimuler l'investissement privé pour asseoir la paix dans la sous-région des Grands lacs qui a tant souffert des affres des guerres récurrentes. Pour Joseph Kabila, ces guerres à répétition devenues cycliques ont, pour socle, la pauvreté qu'il faudra combattre pour garantir un environnement social apaisé dans la région. « *Le grand ennemi*

dans la région des Grands lacs, c'est la pauvreté, base matricielle des conflits récurrents dans la région », a déclaré Joseph Kabila tout en appuyant sur l'idée de tourner définitivement et de manière irréversible la page sombre de la violence. Tout en saluant les « efforts qui ont été fournis dans le sens de recréer la confiance entre les États de la région », le président de la République a notamment plaidé pour « l'intégration » des économies des pays de cette partie de l'Afrique subsaharienne.

Pour sa part, Ban Ki-moon a mis une emphase particulière sur la nécessité de fonder le développement économique et social sur des bases stables et promouvoir la « bonne gouvernance et un État de droit ». Pour briser le cycle de violence et conflits qui endeuillent la région, le secrétaire général de l'ONU estime, en effet, qu'il ne suffit pas de régler le problème de sécurité, mais plutôt de s'atteler à s'attaquer aux causes profondes en proposant une bonne gouvernance. Cela, a-t-il déclaré, permettra notamment à

la population de la République démocratique du Congo de mettre en activité toutes les ressources naturelles immenses du pays. Rappelons que cette conférence internationale de deux jours (24-25 février) vise à promouvoir l'intégration régionale, la coopération économique et à contribuer effectivement à la paix et la stabilité durables dans la région. Il offre également aux participants l'occasion d'élargir le champ d'opportunités d'échanges commerciaux et créer des emplois.

A.D.

SAISIE D'IVOIRES À KINSHASA

Un plaidoyer pour des sanctions exemplaires et conformes à la loi

Ce châtement, pensent l'Usaid, WWF, Traffic et l'ICCN, permettra de décourager le commerce illicite d'ivoires.

La conférence de presse tenue conjointement, le 23 février, dans les locaux de WWF par les représentants de l'Usaid, de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), du WWF et de Traffic, a constitué une sonnette d'alarme signalant le danger que court l'éléphant de la RDC en particulier et de toute l'Afrique en général. « Nous sommes réunis aujourd'hui en ce lieu pour tirer la sonnette d'alarme et dire : "L'éléphant d'Afrique est en danger d'extinction à cause du commerce illicite de l'ivoire", a dit la directrice de l'Usaid/RDC, Diana Putman.

Au cours de cette activité, en effet, toutes ces personnalités, au nom de leurs institutions, ont salué le coup de filet réalisé par la Police nationale congolaise, qui a permis de saisir près de trente kilos d'ivoires ainsi que du matériel des ateliers de traitement d'ivoires, et de démanteler un réseau de trafiquants. Pour ces institutions, ce coup de filet constitue un signal fort lancé par la RDC, qui traduit son engagement à lutter contre ce trafic et à y mettre fin. Mais elles s'attendent à l'application des sanctions exemplaires et conformes à la loi afin de décourager le braconnage et le commerce de l'ivoire. « Ceci démontre que lorsqu'il y a de la volonté politique avec l'appui des bailleurs, il y a des résultats probants dans la lutte contre le commerce illégal des produits de la faune », a souligné la directrice de l'Usaid/RDC, qui a également réaffirmé l'engagement du gouvernement américain, à travers l'Usaid, d'accompagner la RDC dans la protection de la biodiversité. Il y a du succès, a-t-elle dit, cependant nous reconnaissons que beaucoup reste à faire.

Une activité interdite

Pour le chef de Programme faune à WWF, Alfred Yoko, l'attente est également de voir ce colis d'ivoires saisi



Cléo Mashini, Augustin Ngumbi, Diana Putman et Alfred Yoko, lors de la conférence de presse

être détruit afin de montrer que le commerce d'ivoires est une activité interdite, parce que la RDC a ratifié la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites) et qu'il existait au pays un moratoire qui interdit le commerce d'ivoires. Mais il a également regretté que les meneurs de ces activités ne soient pas encore arrêtés. « Ce coup de filet servira à dissuader les trafiquants, qui doivent réaliser qu'ils ne sont plus libres d'exercer », a noté le représentant de Traffic, Cléo Mashini. Le représentant du directeur général de l'ICCN, le directeur et chef de bureau du DG, Augustin Ngumbi, a rappelé les efforts fournis par cette institution de l'État et ses partenaires pour lutter contre le commerce d'ivoires. Mais il a aussi déploré la collaboration de la justice, qui n'accompagne pas souvent ces efforts, notamment quand les magistrats formés sont mutés ou déplacés. « Après sensibilisation, les magistrats sont souvent mutés. Ce qui oblige à aller plus loin dans la sensibilisation. C'est très décevant l'attitude du pouvoir judiciaire par rapport à l'accompagnement... », a-t-il noté.

Encouragement pour tous les acteurs

Cette saisie de près de trente kilos d'ivoires ainsi que toutes les autres qui ont précédé constituent, à en croire WWF, Traffic, l'ICCN et l'Usaid, leur bailleur de fonds, un encouragement pour aller de l'avant. À en

croire Diana Putman, l'Usaid, à travers son Programme régional pour l'environnement en Afrique centrale (Carpe) va allouer plus de fonds pour la surveillance de l'application stratégique des lois et de l'équipement des éco-gardes dans les zones protégées du Bassin du Congo, et l'appui aux parcs, aux procureurs et aux juges pour arrêter les criminels et s'assurer qu'ils sont sanctionnés.

Le WWF et ses partenaires ont remercié l'Usaid. Ils ont également félicité le gouvernement de la RDC pour cette action qui a permis de saisir le colis et de démanteler le réseau de trafic d'ivoires. « Cette action montre que les trafiquants d'ivoires ne peuvent plus compter sur l'impunité pour leurs crimes dans le pays et démontre qu'avec détermination, le succès dans le combat contre la criminalité sur la faune, en RDC, est possible », a souligné WWF.

Il est noté que conformément à la loi congolaise de 2014 sur la faune, toute personne reconnue coupable d'avoir tué, blessé, capturé ou encore en possession d'un animal entièrement protégé, y compris l'éléphant, encourt une peine de prison d'un à dix ans et/ou une peine d'amende de 5 à 10 millions de francs congolais (FC). Le trafic international impliquant des espèces intégralement protégées, tel que le trafic illégal d'ivoire, est puni encore plus sévèrement de cinq à dix ans de prison et/ou d'une amende de 25 à 100 millions de FC.

Lucien Dianzenza

JEUX OLYMPIQUES

Rosa Keleku va représenter le taekwondo de la RDC à Rio

La taekwondo'ine Rosa Keleku Lukusa (-49 kg) s'est qualifiée pour les 33es Jeux Olympiques prévus en été 2016 à Rio au Brésil.

La jeune Congolaise a obtenu ce sésame au terme du tournoi qualificatif pour ces olympiades organisé le 6 et 7 février à Agadir au Maroc. Avant de gagner la médaille d'or du tournoi, Rosa Keleku a éliminé successivement la Togolaise Sofonke en quart de finale, l'Éthiopienne Chiffra Nardos et la Capverdienne Andrade Maria en finale. Cette qualification relève d'un exploit pour le pays dont la dernière qualification aux Jeux Olympiques remonte en 1996, soit 20 ans, lorsque la sélection nationale de basket-ball s'était rendue à Atlanta aux États-Unis. Le bilan de la RDC à ce tournoi d'Agadir est de neuf médailles dont quatre en or, quatre en bronze et une en argent.

La délégation de la RDC au Maroc a été reçue en audience, le 15 février, par le ministre des Sports,



Rosa Keleku qualifiée pour les Jeux Olympiques de Rio

Denis Kambayi. Pour Rosa Keleku, cette qualification pour les Jeux Olympiques est une charge qu'elle ne saurait porter seule. Aussi demande-t-elle l'appui des autorités pour l'accompagner dans sa préparation jusqu'à la participation aux olympiades de Rio. Car il s'agit de défendre l'étendard de la RDC. Président de la Fédération de taekwondo du Congo, Alain Ba-

diashile, a pour sa part indiqué que ce résultat découle des efforts de l'exécutif national qui accompagne de manière soutenue le taekwondo RD-congolais. Il a ajouté que Rosa, qui est actuellement le numéro 1 du taekwondo féminin en Afrique dans sa catégorie, aura la tâche de confirmer son talent technique aux Jeux Olympiques. Il a annoncé qu'un autre tournoi qualificatif en mai prochain et l'objectif de la fédération, c'est d'arracher cinq places qualificatives pour Rio.

Le ministre des Sports, Denis Kambayi, a séance tenante déclaré que Rosa Keleku est de facto prise en charge. Elle doit se refaire physiquement après le tournoi d'Agadir. Et il a promis le soutien du ministère des Sports au taekwondo. Rappelons que Rosa Keleku avait été médaillée d'argent aux Jeux africains de Brazzaville en septembre 2015, battue en finale par l'Égyptienne Nour. Elle se relance donc avec cette qualification pour les Jeux Olympiques de Rio.

Martin Engimo

Rhode Bath-Schéba Makoumbou : « Le marché de l'art est très fermé, très sectaire et très élitiste »

L'artiste peintre et sculpteuse, originaire du Congo-Brazzaville, estime que le marché de l'art met tout en œuvre pour exclure les artistes qui ne répondent pas aux normes fixées par une certaine catégorie de personnes. Rhode Bath-Schéba Makoumbou expose actuellement à l'hôtel Sofitel de Bruxelles jusqu'au 15 avril.

Les Dépêches de Brazzaville : Vous exposez actuellement à Bruxelles sur le thème « Afrique Art Témoin ». Quel sens don-



Rhode Bath-Schéba Makoumbou

nez-vous à ce thème ?

Rhode Bath-Schéba Makoumbou : Mon travail rend hommage à la culture africaine. Mes œuvres représentent des activités quotidiennes qui se déroulent en Afrique. Mon travail met en évidence un mode de vie qui est en lien étroit avec notre culture. Le thème de l'expo est aussi lié à ma démarche artistique, car je me suis fixé comme objectif de valoriser les activités traditionnelles africaines qui sont le fruit d'un grand savoir et d'une grande ingéniosité. Je souhaite aussi valoriser le travail réalisé par la femme africaine. C'est la colonne vertébrale de ma démarche.

LDB : Quelles sont ces activités traditionnelles que vous représentez ?

RBSM : Je représente, par exemple, l'activité des malafoutiers, c'est-à-dire des personnes qui grimpent sur des palmiers qui mesurent parfois plus de dix mètres de hauteur grâce à une ceinture simple fait à base de lianes. C'est à la fois un travail d'une grande simplicité, d'une grande beauté et qui nécessite de l'ingéniosité. Je représente aussi beaucoup de scènes de pêches, pour montrer la relation qu'on entretient avec la nature, ainsi que des scènes avec des pirogues dont la construction requiert de grandes connaissances. Je cherche donc à valoriser l'intelligence et le savoir qui se cachent derrière ces activités. C'est un travail de rappel et de repères.

LDB : Vous êtes invitée à Genève comme conférencière à la journée internationale pour les droits des femmes. Quel sera votre message ?

RBSM : Dans mes œuvres, je mets beaucoup en valeur la femme africaine en général et congolaise en particulier, en prenant généralement ma mère comme modèle. Je vais parler

des actions que mènent les femmes au cours du processus de la vie. Elles jouent un grand rôle dans tous les aspects de la vie dans nos sociétés. Je vais également mettre l'accent sur l'action de la femme dans le processus de développement. On ne peut pas penser au développement sans tenir compte de l'action de la femme. Le développement en Afrique passera par les femmes. Je parlerai également de ma vision personnelle, de ma carrière et des combats que je mène dans mon domaine.

LDB : Quels sont ces combats ?

RBSM : En tant qu'artiste, j'essaie de véhiculer des idées et de faire passer un message à travers mes œuvres. Il faut donc se battre pour trouver des occasions de le faire, trouver du matériel pour travailler, participer à des expositions, financer des voyages, etc. Bref, il faut se battre pour être présente sur la scène artistique. Ce n'est pas toujours facile. Il faut rentrer des dossiers qui sont parfois refusés, mais on doit insister. Rien n'est gratuit dans le travail et dans la culture, cela se ressent encore beaucoup plus. Nous devons nous battre contre les réalités du marché de l'art. Ce dernier est un milieu très fermé, très sectaire et très élitiste. Il met tout en œuvre pour exclure les artistes qui ne

répondent pas aux normes fixées par une certaine catégorie de personnes. C'est aussi un combat à mener pour mettre en confiance le public et faire passer son message. Certains grands collectionneurs, par exemple, m'ont reproché d'être « trop africaine » dans mes œuvres. Cela n'a pas de sens. Certains ont un problème avec les différences et les particularités. En Afrique, nous avons beaucoup de choses à dire. Nous n'avons pas à tout rejeter pour rentrer dans le canevas d'un marché de l'art qui cherche à standardiser le contenu des œuvres artistiques. Je milite pour la diversité et les différences des cultures parce que c'est une richesse.

LDB : Quels sont vos futurs projets ? Allez-vous exposer au Congo dans les prochains jours ?

RBSM : Ma prochaine exposition aura lieu du 7 au 9 mai à Reims en France dans le cadre du jumelage entre les villes de Reims et de Brazzaville. À Brazzaville, j'ai un projet d'exposition au mois d'octobre, en partenariat avec l'Institut français. Mais, avant l'exposition, j'ai proposé aux organisateurs de refaire la tournée des grandes sculptures à Brazzaville. Ces grandes sculptures, qui font quatre mètres de hauteur, feront le tour de la ville parce que je trouve qu'on ne parle pas assez d'art dans les rues. C'est comme si je ramenaient l'œuvre vers l'inspiration qui a conduit à sa création. Je puise mon inspiration dans les rues à travers le mode vie des personnes. C'est pour cela que je dois ramener ces œuvres dans les rues. Le slogan de la tournée est simple : « Vous ne voulez pas venir à l'art, l'art viendra à vous ». Je l'avais déjà fait avec beaucoup de succès il y a cinq ans. La tournée précèdera l'exposition qui se tiendra à l'Institut français.

Patrick Ndungidi



LE RESEAU DES SMARTPHONES

FINALE AIRTEL TOUR

Concours DJ Atalaku et battle dance
inter-arrondissements

Samedi 27 février 2016, Palais des congrès à 15h

artistes invités :

DJ Epela, Embeudah music, DJ Kratos, Bana A6...
et une STAR SURPRISE

Entrée gratuite



ALIMENTATION ET SANTE

Que sont les semi-conserves alimentaires?

Les semi-conserves sont des denrées alimentaires d'origine animale ou végétale, périssables, conditionnées en récipients étanches aux liquides et ayant subi, en vue d'assurer une conservation plus limitée, un traitement destiné à détruire la plus grande partie des enzymes et des micro-organismes. Par rapport aux conserves qui ont été stérilisées ou appertisées, leur durée de conservation est nettement plus limitée. Dans bien des cas, en effet, la température de traitement de stabilisation est inférieure à 100 °C.

Quels sont les aliments assimilés aux semi-conserves par rapport aux traitements ?

On différencie en général trois groupes de semi-conserves : les semi-conserves pasteurisées dont le type est le jambon cuit en boîte ou en emballage plastique ; les semi-conserves acidifiées, pasteurisées ou non comme les olives, les anchois ou les marinades ; les semi-conserves stabilisées par salaison avec ou sans pasteurisation à l'instar du bacon et de certains produits de la pêche.

Quelle est la durée de conservation des semi-conserves ?

Les semi-conserves n'ont pas du tout la même durée de conservation que les conserves. Cette durée est comprise entre un et six mois. En outre, les semi-conserves doivent être entreposées à basse température. En effet, au point de vue microbiologique, on retrouve les aspects particuliers notés pour chaque variété de stabilisation, avec ses incertitudes sur le plan de l'hygiène. Pour les semi-conserves pasteurisées, on peut atteindre le niveau de qualité définie pour les conserves.

Quelles sont les mesures prévues par la législation ?

En raison de leur dangerosité notoire des semi-conserves dans le cas d'une mauvaise conservation, la législation prévoit des mesures draconiennes. Entre autres, on exige qu'on porte sur l'emballage, en plus de la composition du produit, la date de fabrication, la date limite de consommation. Les semi-conserves demandent beaucoup de vigilance car elles sont « instables » et souvent confondues avec les conserves très stables. C'est justement cette méprise qui est à l'origine de nombreuses intoxications. De toute évidence, le traitement des semi-conserves n'est que partiel : pasteurisation, acidification ou salage. Si les matériaux de conditionnement sont transparents, il est recommandé d'entreposer les produits à l'abri de la lumière qui est un facteur d'altération de certaines vitamines.

Quels sont les avantages et les inconvénients ?

Les avantages concernent leur valeur marchande et un meilleur respect des caractères organoleptiques compte tenu des traitements moins agressifs auxquels les produits sont soumis.

Les inconvénients sont que les semi-conserves étant peu stables, elles connaissent souvent la multiplication des germes dangereux pour la santé du consommateur.

Par Ange Koukou, président de l'Association pour la promotion des industries agroalimentaires au Congo (Apiac)

PRÉSIDENTIELLE 2016

Jérôme Magnokou appelle les Ponténégrins au fair-play pendant la campagne électorale

Alors que la campagne électorale s'ouvre officiellement, le 4 mars sur toute l'étendue du territoire national, le directeur départemental des Droits humains et des Libertés fondamentales de Pointe-Noire s'est exprimé sur la nécessité de sensibiliser les fils, les filles et les acteurs politiques de la ville océane sur le comportement à adopter avant, pendant et après les élections.

D'après lui, tout citoyen congolais est concerné à l'élection présidentielle parce que le vote est l'expression même de la liberté, voire de la démocratie. « Mais, en tant que directeur départemental des Droits humains et des Libertés fondamentales (DDDHLF), pendant cette période, nous devons normalement sensibiliser les citoyens à ce qu'ils se comportent bien pendant la période de campagne parce que c'est un moment au cours duquel les candidats de la gauche comme de la droite parlent de leur projet auprès de la population. Ce n'est donc pas l'occasion des injures ou de toutes autres infractions », a-t-il rappelé.

Jérôme Magnokou a ajouté qu'aller en campagne signifie, aller présenter son projet de société afin qu'il soit accepté par la population et que celle-ci comprenne que tel ou tel autre parti politique à un bon projet que nous devons soutenir. Ce n'est pas la guerre entre tel ou tel autre candidat. « La campagne électorale, ce n'est pas faire la guerre entre les humains. Il s'agit de la guerre des idées par les projets de société », a-t-il dit.

Selon lui, en temps normal, la DDDHLF se comporte comme observateur. Mais, pour l'heure, nous ne sommes pas associés à la CNEI. « Je crois que c'est la hiérarchie qui devrait faire en sorte que nous faisons

partie de la CNEI pour que les mêmes réactions produisent les mêmes effets », a-t-il poursuivi.

Toutefois, Jérôme Magnokou a indiqué que même s'ils ne sont pas associés à la CNEI, leurs missions de sensibilisation demeurent mais les moyens d'accompagnement en font défaut.

Le directeur départemental des Droits humains et des Libertés fondamentales a souligné qu'au cas de délit pendant cette période de campagne ou de vote, c'est la force de l'ordre ou la justice qui répriment les acteurs. En effet, les crimes sont condamnés à 10 ans de prison et les délits à 5 ans de prison. C'est pourquoi il a lancé un message aux jeunes et aux femmes du Kouilou et Pointe-Noire de bien se comporter avant, pendant et après cette période. « Nous souhaitons avoir une jeunesse responsable qui comprend le jeu électoral. Ce n'est pas aujourd'hui que les élections se passent au Congo, il y a des années que nous subissons cet exercice. Ce n'est donc pas l'occasion d'arriver au pillage où d'amener à l'émeute où de se comporter comme hors la loi. Ce comportement est puni par la loi. C'est plutôt l'occasion de réfléchir sur l'avenir de notre pays et de faire un choix minutieux. Le Congolais doit être libre à choisir son candidat qu'il veut, c'est l'un des caractères de la démocratie », a-t-il ajouté. Le colonel Jérôme Magnokou a enfin demandé aux acteurs politiques de Pointe-Noire d'avoir le fair-play, de se comprendre et de se dépasser de certains comportements qui n'ont rien avoir avec le vote tels que troubler l'ordre public, tenir les armes. Ces comportements ne sont pas permis pendant les campagnes et le vote, même en temps normal.

Charlem Léa Legnoki

HOMMAGE

Nzenze Kinouani Kazis présente le livre «Jacques Loubelo Mon ami»

Ami d'enfance, compagnon et équipier de Jacques Loubelo au sein du groupe Les Cheveux crépus, l'artiste musicien-écrivain, Nzenze Kinouani Kazis, va faire connaître au public, le 27 février, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard de Mpita à Pointe-Noire son ouvrage Jacques Loubelo Mon ami. Une évocation des souvenirs passés avec l'artiste disparu il y a deux ans à Brazzaville, laissant derrière lui une abondante œuvre poétique et d'innombrables compositions musicales.

Affecté depuis deux ans par la mort de celui qui a été son compagnon à Brazzaville mais aussi en France pendant leur exil, Nzenze Kinouani a pris sa plume afin de graver pour la postérité les moments et périodes de la vie passés ensemble

avec Jacques Loubelo en partageant les joies et les peines. « Ce livre retrace le parcours de Jacques Loubelo le magnifique qui, de ses doigts parcourant le manche de sa guitare acoustique, extirpait des sons de velours et qui, de sa voix, éjectait des mélodies intemporelles. Jacques Loubelo a conté. Il a chanté. Il nous a plongés dans un océan de souvenirs d'enfance. Il a réveillé en nous des œuvres poétiques anciennes et oubliées. Après avoir laissé son legs, son deuxième hymne national un mercredi 25 septembre 2013, Jacques Loubelo amorça sa dernière traversée pour un autre monde.



Kazis Nzenze, à droite, avec Maxime Kibongui, deux ex-compagnons de Jacques Loubelo dans Les Cheveux crépus / Crédit photo/Adiac»

L'auteur lui rend ici un hommage élogieux en mémoire de son talent artistique de musicien et de griot exceptionnel», a écrit Nzenze Kinouani Kazis.

Cette cérémonie de présentation, de dédicace et de vente du livre, patronnée par le directeur départemental du Livre et de la Lecture publique de la ville océane sera également marquée par les témoignages de Frédéric Pambou, écrivain et ancien directeur départemental de la Culture et des Arts au Kouilou, Maurice Loubouakou, éditeur, Joël Souamy, Elisabeth et la veuve Jacquie Loubelo. Les griots Christian Ouissyka et Kaly Djatou, deux artistes musiciens sur les traces de l'icône Jacques Loubelo, vont agrémente la cérémonie.

Hervé Brice Mampouya

LITTÉRATURE

Bienvenu Okiemy dédicace ses deux ouvrages

La cérémonie de dédicace de ces ouvrages, « De la novation politique du Congo » et « Discours sur l'accomplissement du vœu de la Nation », a eu lieu le 24 février 2016 à la terrasse du musée Galerie du bassin du Congo (des Dépêches de Brazzaville).

Intervenant en premier, le préfacier de l'ouvrage *De la novation politique en République du Congo*, maître Aimé Emmanuel Yoka, a parlé de la pluralité des pouvoirs. Si les sociologues en dénombrent 86, pour cette cérémonie, maître Aimé Emmanuel Yoka, en a retenu trois. Il s'agit du pouvoir traditionnel ; du pouvoir charismatique ; et du pouvoir rationnel dit moderne qui est issu des lois. Et quand on a le pouvoir a-t-il ajouté, la question qui reste à évoquer, est celle de son utilité sociale. A propos, il a parlé de Jean Jacques Rousseau qui déclare qu'il est dans l'ordre naturel des choses qu'un grand, commande un petit. Et Aristote d'ajouter que la fonction de la cité est de faire le bonheur des citoyens.

Sitôt après, le professeur Benjamin Boumakani, a fait la description de ce livre. Il s'agit d'un ouvrage de 101 pages, publié en 2016 aux éditions l'Harmattan, structuré en 8 chapitres et judicieusement complétés par des annexes dont la portée documentaire et historique est indé-

niable. Fruit d'un parcours documenté et enrichi par une doctrine maîtrisée, la réflexion de l'auteur, a précisé le professeur Benjamin Boumakani, est construite autour de principaux axes :

Dans le premier axe, (qui regroupe le chapitre 1 au chapitre 3), l'auteur entend montrer que la novation politique et les changements de société sont consubstantiels. Ce faisant, la novation politique est largement déterminée par les bouleversements sociaux qui appellent la définition des règles nouvelles. Dans le second axe, (qui regorge le chapitre IV au chapitre VIII), l'auteur illustre les novations consacrées dans la constitution du 6 novembre 2015.

L'auteur explique et justifie le changement de la Constitution du 20 janvier 2002 par la Constitution du 6 novembre 2015. La Constitution, en tant que contrat social est un miroir des mutations de la société. Le changement de la constitution en 2015, est une exigence des mutations intervenues dans la société congolaise et de son adaptation au temps présent. Une telle option a conduit l'auteur au choix d'une méthode qui appréhende le droit en le mettant en relation avec la réalité dans laquelle il s'inscrit. Pour Bienvenu Okiemy, la science juridique n'est pas une science désincarnée, indifférente aux mutations de la société et consacrée qu'à l'étude exclusive de la norme juridique. Celle-ci doit prendre appui sur les faits



Les participants

et la réalité sociale. Bienvenu Okiemy, par cette démarche, réclame sa filiation intellectuelle avec le professeur Charles Chaumont, le maître de l'école de Reims en droit international qui se proposait d'expliquer le droit international en le mettant très justement en relation avec la réalité qui le détermine.

La fermeté du raisonnement de l'auteur ne manque pas de séduction surtout lorsque, chemin faisant, il rend compte des opinions contraires aux siennes sans jamais se laisser porter par la tentation de se poser en tabernacle de la vérité. Après avoir expliqué l'impérieuse nécessité du changement de la Constitution du 20 jan-

vier 2002 au regard des mutations de la société congolaise, l'auteur dresse, dans un second axe, le tableau illustratif de la novation politique telle que consacrée par la Constitution du 6 novembre 2015. A cet égard, deux principaux registres retiennent l'attention de l'auteur : le registre des institutions et le registre des réformes de société.

La recension du deuxième ouvrage de Bienvenu Okiemy, *Discours sur l'accomplissement du vœu de la nation* a été faite par le professeur Grégoire Léfouoba. Préfacé par Renaud Dutreil (ancien ministre français), ce livre est structuré en deux parties. La première, est composée des comptes rendus des conseils des ministres en six paragraphes de 2009- 2015. Et la deuxième est marquée par les allocutions du ministre de la Communication et des relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, en cinq paragraphes de 2010 à

2015. Toutes ces parties encadrées par l'introduction sous le titre : La culture est avant tout une communication alors que la conclusion parle de l'accomplissement du vœu de la nation. Ce livre, a souligné le Pr Léfouoba, se réfère à Marien Ngouabi notamment pour son discours du 31 juillet 1972.

Des ouvrages qui disent le droit

Répondant aux questions des intervenants, Bienvenu Okiemy a souligné que ces ouvrages ne prolongent pas les querelles, mais disent le droit. S'il a travaillé sur une interprétation de la nouvelle Constitution, c'est bien, parce que c'est un sujet d'actualité, c'est ce que la doctrine dit en matière d'interprétation des normes constitutionnelles. Le sujet du livre de la Novation politique en République du Congo, n'est pas un sujet politique, c'est plutôt un sujet de droit, c'est une réflexion juridique qui ne va pas s'arrêter parce qu'il y a des considérations politiques, a-t-il précisé.

Parlant du président Marien Ngouabi, Bienvenu Okiemy, a dit que ce livre est un ouvrage de droit avec des accointances politiques, parce que la réflexion juridique ne saurait s'exonérer d'une quelconque incursion politique, d'une incursion de l'histoire. « Si nous avons parlé du président Marien Ngouabi, ce n'est pas parce qu'il a été un acteur politique de ce pays, mais c'est parce qu'à un moment donné, il a posé un acte politique qui a des connotations juridiques, en ce moment-là, on n'en parle, parce que cela est d'actualité ».

Bruno Okokana

FIFA

A trois jours de l'élection, un candidat demande le report

A trois jours de l'élection du président de la Fifa vendredi, l'un des cinq candidats, le prince Ali, a demandé le report du vote, pas assez transparent à ses yeux, et a saisi le Tribunal arbitral du sport (TAS), qui se prononcera jeudi matin au plus tard.

Ces derniers jours, le prince Ali ben Hussein, dont les chances pour l'élection de Zurich paraissent infimes, a fait de la mise en place d'isoloirs transparents son cheval de bataille procédural. Il a été rejoint dans ce combat par un autre «petit» candidat, le Français Jérôme Champagne, qui lui a apporté son soutien mardi en fin de journée. Le prince Ali a saisi mardi le TAS via ses avocats parisiens Mes Szpiner et Semerdjian, après le refus de la Fifa de faire installer ces isoloirs transparents, comme il l'avait demandé dans un premier recours. «En conséquence, nous avons déposé un nouveau recours devant le TAS demandant le report des élections prévues ce vendredi», ont indiqué les avocats du prince jordanien dans un communiqué. «La décision sera prise jeudi matin au plus tard», veille de l'élection, a répondu le TAS moins de quatre heures après l'annonce du camp Ali.

« Seul un isoloir transparent permettrait de prouver (...) qu'il n'y pas de vote forcé, en empêchant les votants de photographier leur bulletin pour prouver qu'ils auraient suivi une éventuelle consigne de vote », avait expliqué dès samedi à l'AFP Me Semerdjian. Interrogée sur la demande de mise en place d'isoloirs transparents, une porte-parole de la Fifa avait déclaré samedi à l'AFP



Le Prince Ali/Fabrice Coffrini/AFP

: « Les votants pourront avoir avec eux leur téléphone mobile dans la salle du congrès mais devront le laisser au moment où ils iront voter. » « Cette attitude est incompréhensible, sauf à vouloir s'obstiner à ne pas garantir la transparence des opérations de vote et la sincérité du scrutin », ont répliqué mardi les avocats du prince Ali, alors que la Fifa est embourbée depuis mai dernier dans un vaste scandale de corruption et se trouve dans le collimateur des justices américaine et suisse. L'élection de vendredi sera la conclusion, en tout cas provisoire, d'une saga judiciaire de neuf mois. Trois jours avant ce vote, les acteurs se mettent peu à peu en place. Les membres du Comité exécutif de la Fifa sont à Zurich, où ils se réuniront mercredi à huis clos. Ils ont pris leurs quartiers au luxueux hôtel Baur au Lac, où avaient eu lieu deux vagues d'interpellations de responsables du foot mondial le 27 mai et le 3 décembre. Les représentants des 209 fédérations votantes, eux, arriveront

à Zurich d'ici vendredi matin.

Lors de la précédente élection, en mai dernier, le prince Ali avait poussé Joseph Blatter à un second tour en recueillant 73 voix au premier (contre 133 pour le Suisse), avant de se retirer. Depuis, Blatter a dû renoncer à son poste à cause du scandale qui ébranle la Fifa, ce qui a rendu nécessaire l'élection de vendredi. Cette fois-ci, contrairement à mai, les chances du prince jordanien paraissent infimes face aux deux grands favoris, le cheikh bahreïni Salman, président de la Confédération asiatique (AFC), et l'Italo-Suisse Gianni Infantino, secrétaire général de l'UEFA. Salman est appuyé par l'Asie et l'Afrique, Infantino par l'Europe et l'Amérique du Sud, ainsi qu'une partie de l'Amérique du Nord (l'Union centre-américaine, regroupant sept fédérations). Les autres fédérations d'Amérique du Nord et l'Océanie n'ont pas officialisé de consigne de vote.

C'est pourquoi l'activisme procédural du prince Ali à quelques jours du scrutin ressemble à un baroud d'honneur, d'autant qu'il coïncide avec celui de Champagne. Le Français a dénoncé lundi devant la commission électorale de la Fifa le trop grand nombre « d'observateurs » de l'UEFA et de l'AFC accrédités pour le congrès. Il soupçonne ces invités d'agir en tant que lobbyistes afin de faire campagne jusqu'à la dernière seconde pour Infantino et Salman. Deux poids lourds face auxquels le dernier des cinq candidats, l'homme d'affaires sud-africain Tokyo Sexwale, semble lui aussi promis à faire de la figuration, comme Ali et Champagne.

Camille Delourme

FOOTBALL

Le stade Denis-Sassou-N'Gusso de Dolisie momentanément fermé

La fermeture provisoire du stade de la capitale de l'or vert obéit à la nécessité de réhabiliter la pelouse en vue de permettre à l'AC Léopards de jouer son match retour des seizièmes de finale de la Ligue africaine des Champions sur ses propres installations, sur une pelouse répondant aux normes.



Une vue du stade Denis-Sassou-N'Gusso de Dolisie (DR)

Le stade Denis-Sassou-N'Gusso étant fermé après la 12ème journée du championnat national d'élite ligue 1, plus précisément après le match entre AC Léopards de Dolisie et la Jeunesse sportive de Poto-poto, les Fauves du Niari vont jouer à Sibiti à partir de la 13ème journée de la compétition. Notamment, contre le Club Athlétique Renaissance Aiglon (Cara). Ce match a effectivement été maintenu pour le 6 mars prochain. « Tenant compte de la fermeture provisoire (...) les matchs initialement prévus à Dolisie sont délocalisés au stade de Sibiti jusqu'à nouvel ordre », souligne la Fédération congolaise de football dans le nouveau programme qu'elle a communiqué aux clubs le 23 février.

Le programme de la 13^e journée
Le dimanche 28 février à Pointe-

Noire, l'Association sportive ponténégrine recevra la Jeunesse sportive de Poto-poto. La deuxième rencontre opposera La Mancha à Munisports. Alors le même jour à Kinkala, AS Kimbonguila en découdra avec Tongo FC. Le lundi 29, soit le lendemain, Nico- Nicoy sera face aux Jeunes Fauves dans la ville océane. Au stade Alphonse-Massamba-Débat, Inter club sera aux prises avec la Jeunesse sportive de Talangai. Le deuxième match opposera Saint-Michel de Ouénzé à l'AS Cheminots.

Le jeudi 3 mars, Pigeon Vert recevra Diables noirs à Pointe-Noire. Le même jour, FC Kondzo tentera de défier Etoile du Congo à Brazzaville alors que le dimanche 6 mars, au stade Alphonse-Massamba-Débat, Patronage jouera contre V. Club.

Rominique Nerplat Makaya